



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott, le _____ في انواكشوط

N° _____ رقم

PROCES VERBAL
N° 37/CNCMP/2023
DU 05/05/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 05/05/2023 à 10h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation de Marchés Publics de Société Mauritanienne des Hydrocarbures (CPMP/SMH)

1^o/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif au contrôle et suivi des travaux relatifs à la construction de quatre conduites d'hydrocarbures liquides pour le dépôt port de la SMH et une conduite de GPL pour les sociétés gazières, **Réf: Lettre N°10 CPMP/SMH reçue le 03/05/23**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SMH approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec le Groupement Cabinet IPS/ENCO pour un montant de 260 821,19 USD TTC y compris TVA et un délai d'exécution de 10 mois.

2°/- **Examen** du PPM actualisé de la SMH au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000010 du 03/05/2023/CPMP/SMH reçue le 03/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SMH approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de passation de l'établissement des travaux d'entretien routier (CPMP/ETER)

1°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour la construction d'un radier d'un linéaire total de 100 mètres sur le tronçon routier Rastaref - Tidjikja. Réf : lettre N°0219/CPMP/ETER, reçue le 03 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETER approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec le Génie Militaire pour un montant de 9 700 000 MRU TTC et un délai de 03 mois.

2°/- **Examen** d'un complément d'information au dossier de consultation simplifiée pour la fourniture du béton B25 destiné aux travaux de pavage et d'assainissement de certains carrefours dans la voirie de Nouakchott. Réf : lettre N°0218/CPMP/ETER, reçue le 03 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETER approuvant ledit dossier.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0304/T/035/CPMP/MHUAT/2022 relatif aux travaux d'achèvement d'une maison des jeunes à Rosso, Réf : lettre n°109/CPMP/MHUAT reçue le 03/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.



2°/- **Examen** du PPM actualisé du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 00111 du 05/05/2023/CPMP/MHUAT** reçue le 05/05/2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit PPM réactualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/- **Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières de la Consultation Simplifiée** relative à la réalisation de forages et équipement d'exhaure au profit de la RHG. **Réf.:** lettre n°088/CPMP/MIDEC/RHG reçue le 03 Mai 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à AMEDIYA RIM SARL pour un montant de 5 273 300 MRU TTC et un délai d'exécution d'un mois.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

1°/- **Examen** du complément d'information relatif au recrutement par entente directe d'un cabinet de consultants spécialisé pour assister le MPME dans la mise en place des actions prioritaires du GAZ master plan, **Réf: Lettre N° 61 CPMP/MPME** reçue le 04/05/23

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec le Groupement EPCM Consultants/Meen&Meen pour un montant de 130 000 USD HT et un crédit d'impôt de 724 880 MRU et un délai de 04 mois.

2°/- **Examen** du complément d'information relatif au recrutement par entente directe d'un cabinet de conseil pour la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées par la stratégie nationale de contenu local dans le secteur des industries extractives, **Réf: Lettre N°61 CPMP/MPME reçue le 04/05/23**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec le Groupement Kaiser EDP Kanaga Consulting et E2D pour un montant de 394 300 USD HT et un crédit d'impôt de 2 198 616,80 MRU et un délai de 06 mois.

Région de Nouakchott (CPMP/RN)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Ministère de la Région de Nouakchott au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 026 du 04/05/2023/CPMP/RN reçue le 04/05/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- **Examen du projet de marché passé par entente directe** relatif aux travaux d'extension de 21 Km du réseau d'eau potable à Toujounine, HAY TIW. **Réf.: lettre n°026/2023/CPMP/RN reçue le 04 Mai 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec THDI pour un montant de 8 575 350 MRU HT pour un délai d'exécution de 6 mois.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY



Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP